

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/09/2024 - 15119 - 2016 B 00202 - 818 339 756 - A.G. AUTOMOBILES

A.G.AUTOMOBILES
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 300 avenue de la Clercière
49370 BECON-LES-GRANITS
818 339 756 RCS ANGERS

LE 09 SEP 2024

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 4 JUILLET 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 33 828,40 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33 828,40 €
------------------------	-------------

A titre de dividende global à l'Associée Unique	30 000,00 €
Soit 60,00 € par action	

Au compte « autres réserves »	3 828,40 €
-------------------------------	------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 4 juillet 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

La Présidente

Société SAFYXE

Représenté par Monsieur Fabrice MAINGOT

*2 copie certifié conforme
le président*



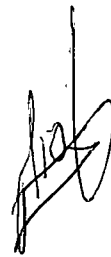
SARL A.G.AUTOMOBILES

300 avenue de la Clercière

49370 BECON-LES-GRANITS

COMPTES ANNUELS AU 31/03/2024

24 copie certifié conforme
le gérant,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a flourish.

Sommaire

1. Bilan et Compte de résultat	1
Bilan	2
Compte de résultat	4
2. Annexe légale	5
Règles et méthodes comptables	6
Notes sur le bilan	9
Autres informations	15

Bilan et Compte de résultat

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	45 800		45 800	45 800
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	64 801	53 670	11 131	18 915
Autres immobilisations corporelles	252 263	120 344	131 919	151 515
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	20		20	20
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				477
ACTIF IMMOBILISE	362 884	174 014	188 870	216 727
Stocks				
Matières premières et autres approv.	39 515		39 515	17 694
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	197 261		197 261	165 791
Créances				
Clients et comptes rattachés	172 866		172 866	83 432
Fournisseurs débiteurs	1 717		1 717	11 929
Personnel	2 905		2 905	
Etat, Impôts sur les bénéfices	14 559		14 559	14 808
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 101		15 101	5 621
Autres créances	19 243		19 243	10 743
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 843		4 843	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	408 389		408 389	403 667
Charges constatées d'avance	3 084		3 084	625
ACTIF CIRCULANT	879 483		879 483	714 308
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 242 368	174 014	1 068 354	931 035

↳ copie certifiée conforme le gérant

[Signature]

8

SARL A.G.AUTOMOBILES

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	651 419	560 315
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	33 828	91 105
Subventions d'investissement	612	817
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	691 360	657 736
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	89 385	119 952
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	89 385	119 952
Emprunts et dettes financières diverses	24	33
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	5 994	7 126
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	56 868	4 513
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 501	85 104
<i>Personnel</i>	26 955	22 109
<i>Organismes sociaux</i>	23 306	17 982
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	43 415	10 366
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	78	144
Dettes fiscales et sociales	93 754	50 601
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 467	5 970
Produits constatés d'avance		
DETTES	376 994	273 299
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 068 354	931 035

12 copie certifiée conforme le gérant



Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.G.AUTOMOBILES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 1 068 354 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 33 828 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le montant des engagements de retraite n'a pas été comptabilisé ni calculé sur l'exercice.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	45 800			45 800
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	45 800			45 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	63 602	40 799	39 600	64 801
- Installations générales, agencements aménagements divers	204 945	3 053		207 998
- Matériel de transport	38 148			38 148
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 116			6 116
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	312 812	43 852	39 600	317 064
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	20			20
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	477		477	
Immobilisations financières	497		477	20
ACTIF IMMOBILISE	359 109	43 852	40 077	362 884

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		43 852		43 852
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		43 852		43 852
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		39 600	477	40 077
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		39 600	477	40 077

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2024
Éléments achetés	45 800
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	45 800

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	44 687	11 389	2 406	53 670
- Installations générales, agencements aménagements divers	56 260	20 707		76 967
- Matériel de transport	37 067	912		37 979
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 367	1 031		5 398
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	142 382	34 038	2 406	174 014
ACTIF IMMOBILISE	142 382	34 038	2 406	174 014

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 229 475 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	172 866	172 710	156
Autres	53 525	53 525	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 084	3 084	
Total	229 475	229 319	156
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	58 709
Banque - Intérêts courus à recevoir	2 981
Total	61 690

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 5 994 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 320 125 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	89 385	25 252	64 133	
Emprunts et dettes financières divers	24	24		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 501	126 501		
Dettes fiscales et sociales	93 754	93 754		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes	10 461	10 461		
Total	320 125	255 992	64 133	
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	30 567			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	16 756
Intérêts courus	24
Dettes provis. pr congés à payer	15 642
Charges sociales s/congés à payer	3 319
Charges sociales - charges à payer	12 436
Etat - autres charges à payer	67
Total	48 244

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 084		
Total	3 084		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

		Montant en euros
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions		
Engagements de crédit-bail mobilier		
Engagements de crédit-bail immobilier		
<i>Intérêts sur emprunts restant à payer au 31/03/2024</i>		1 448
Autres engagements donnés		1 448
Total		1 448
Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		
Engagements assortis de suretés réelles		